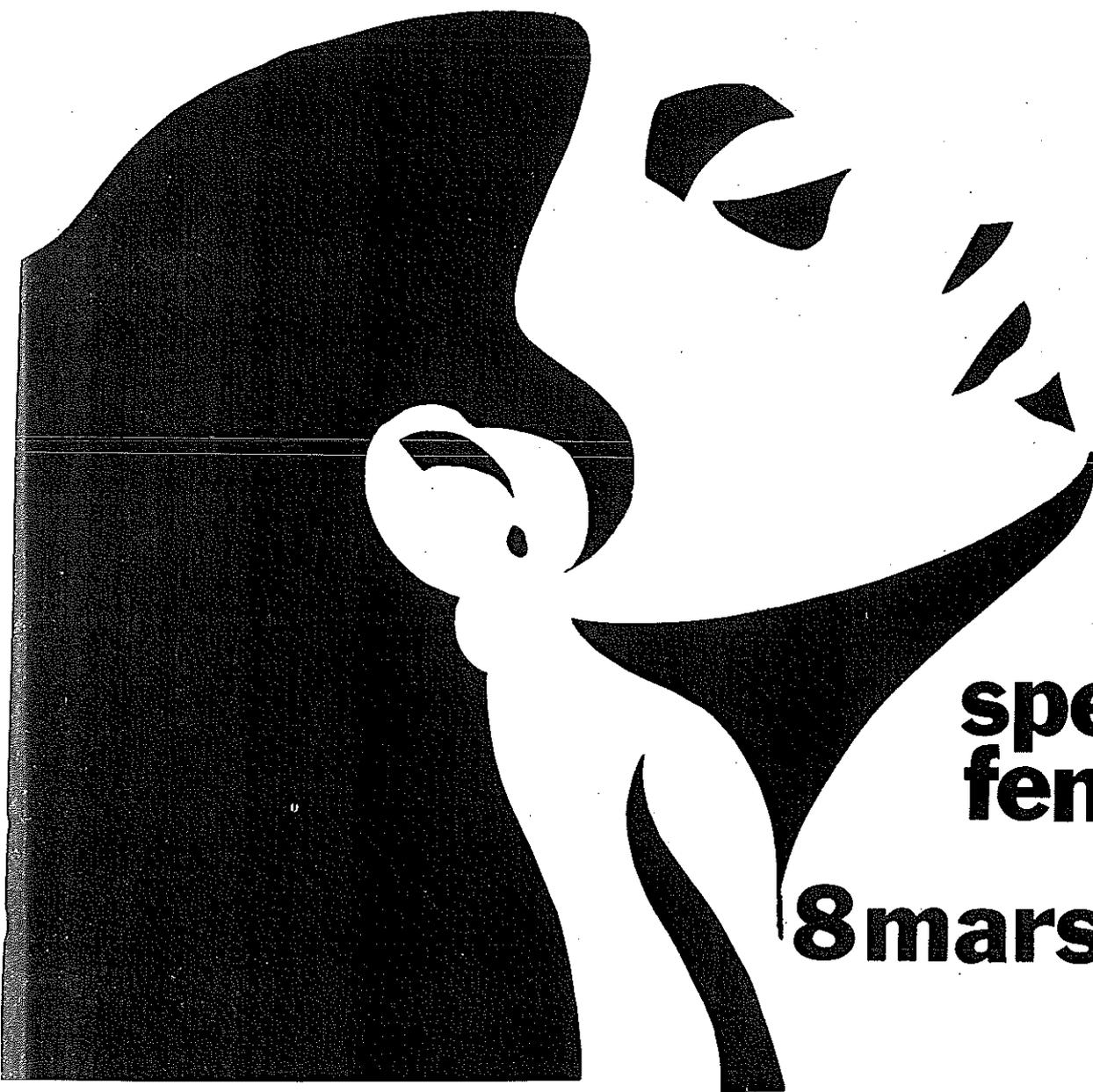


fsm

cgt

ugff

l'espoir syndical



**spécial
femmes**

8 mars 1971

JOURNAL DU SYNDICAT GENERAL C.G.T. DES PERSONNELS DU MINISTERE DES AFFAIRES
CULTURELLES DES ETABLISSEMENTS ANNEXES ET SOUS TUTELLE EN RELEVANT.

LE COLLECTIF FEMININ
ET LA JOURNEE INTERNATIONALE DU 8 MARS

Dans notre société moderne, nous constatons que les femmes de plus en plus, exercent une activité professionnelle. C'est un fait social. Le nombre des travailleuses a augmenté de 28% entre 1954 et 1968 et c'est surtout dans les cadres administratifs moyens qu'il y a le plus progressé et notre Ministère en est un témoignage.

Ces femmes qu'elles sont-elles ? Quelle est leur qualification ? Quels sont leurs problèmes ? Autant de questions que la CGT se pose et auxquelles elle veut répondre.

C'est la raison pour laquelle notre syndicat général, suivant ainsi les décisions du 37ème Congrès Confédéral, a constitué un collectif de travail chargé d'examiner les problèmes qui se posent aux femmes de notre Ministère. Ce collectif, composé de militants et de militantes des différentes sections, a pour tâche de rechercher les revendications qui se posent dans les différentes directions de notre administration et d'établir une plate-forme revendicative pour le Ministère des Affaires Culturelles. Les résultats du travail collectif sont apportés au Bureau National qui en discute et qui prend les décisions.

C'est ainsi qu'à la suite des premières réunions du collectif, il a été décidé de faire circuler pour le 8 mars une pétition qui sera remise à l'administration par le collectif accompagné des responsables du bureau syndical. Nous avons pour cela demandé une audience à Monsieur le Ministre des Affaires Culturelles pour le 5 mars. Nous informerons ensuite les femmes des résultats obtenus.

Pourquoi le 8 mars ? Parce que depuis 1910, à cette date, est célébrée la journée internationale des femmes. Elle a été choisie en hommage à la première manifestation importante de travailleuses qui avait eu lieu le 8 mars 1857 à Chicago (USA).

Lasses des mauvaises conditions de travail et des bas salaires, les ouvrières du textile de cette ville avaient manifesté.

En France, la CGT marque cette date par des actions en direction du patronat et du gouvernement pour faire aboutir les revendications qui sont le plus sensibles aux femmes. C'est pourquoi, en plus de la pétition que nous avons faite à l'échelon de notre syndicat général, nous vous demandons de signer les cartes éditées par l'U G F F et qui sont à adresser gratuitement au Premier Ministre pour obtenir la satisfaction des revendications des femmes de la Fonction Publique.

De plus nous invitons les femmes à participer aux actions organisées par les UD. C'est ainsi qu'à Paris des délégations sont prévues à l'Hôtel de Ville le Lundi 8 mars à partir de 17 heures.

C'est aussi en commémoration du 8 mars que nous avons sorti le premier numéro de "L'ESPOIR SYNDICAL" "Spécial Femmes". Nous souhaitons que nos collègues y trouvent des indications qui les intéressent et nous nous efforcerons de faire paraître d'autres numéros au cours de l'année.

Pour le collectif

L. BLANCHOT

I N F O R M A T I O N S

Beaucoup parmi vous, chères collègues êtes isolées. Vous ne savez à qui vous adresser lorsque vous avez besoin d'un renseignement, d'un conseil, etc...

Désormais, vous pouvez nous écrire
Notre journal syndical "L'Espoir" met à votre disposition une nouvelle rubrique "Courrier en direct" où nous tenterons de donner des réponses, claires et précises à tous vos problèmes de la vie courante. Aussi n'hésitez pas dès maintenant, écrivez-nous et nous vous répondrons dans notre prochain numéro.

André JAYLET

Nous rappelons le texte de la pétition qui circule et qui sera remise au Ministre à qui nous avons demandé audience

Les femmes du Ministère des Affaires Culturelles titulaires, auxiliaires, contractuelles, à l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars 1971 demandent à Monsieur Le Ministre d'intervenir auprès de Monsieur Le Premier Ministre pour obtenir l'aboutissement des revendications suivantes qui sont celles de toutes les femmes de la Fonction publique.

- Mise en application des conclusions du plan Jouvin (reversibilité de la pension de la femme fonctionnaire au profit du conjoint ou des enfants, autorisation spéciale d'absence pour soigner un enfant malade etc...)
- augmentation des crédits sociaux
- déduction de la déclaration d'impôts sur le revenu des frais de garde pour les enfants.

Les femmes demandent au niveau de notre ministère la satisfaction immédiate des revendications suivantes, sans préjuger de ce qui sera obtenu au niveau de la Fonction Publique Nationale

- Réduction de 1/2 heure de la durée du travail pour les mères de famille ayant des enfants allant à l'école primaire et pour les femmes enceintes.
- Augmentation des crédits des locaux, du personnel pour les services sociaux, gestion de ceux-ci avec la participation du personnel.
- Octroi de congés spéciaux aux mères de famille pour soigner un enfant malade.
- Versement des indemnités pour les colonies de vacances aux femmes non chefs de famille qui justifient que leur conjoint ne touche aucune indemnité de leur employeur.
- Attribution de logement sur Paris ou près de Paris à des loyers en rapport avec les traitements.

B U L L E T I N D' A D H E S I O N

NOM

PRENOM

Date de naissance
Direction ou service
Grade:

Indice de traitement (celui figurant sur la feuille de paye du mois précédent la date de l'adhésion)

Date d'effet de l'adhésion:
Adresse professionnelle:
Adresse personnelle

Date et signature

de production, tous les leviers de commande qui déterminent l'avenir du pays, sont dans les mains d'une minorité -les monopoles et ce pouvoir à leur service-.
On, pour accroître leurs profits tout en soutenant l'âpre concurrence internationale, ils sont conduits à pressurer davantage ceux qui vivent de leur travail et à limiter tous les investissements sociaux jugés "improductifs".

Elles ont compris que pour défendre leurs intérêts il fallait rejoindre la lutte syndicale au côté des hommes. Les luttes de Mai et de juin 1968 en ont été une éclatante démonstration.

Devant cette accélération de la prise de conscience des femmes, leur détermination à espérer pour des changements réels et l'expérience qu'elles acquièrent dans la lutte ne peuvent d'être pas restés indifférent et passif.

Il ne faut pas le danger que cela représente, d'où cette vogue démagogique d'intérêt pour les femmes, la diffusion subtile de fausses explications sur la condition féminine. Ainsi fleurissent les slogans : "Il faut décoloniser la femme, ... de l'homme", "Il faut changer les mentalités" ... et on voit poindre la bonne vieille tactique de division. C'est la commande de tenter d'opposer :

- les femmes aux hommes
- les jeunes aux vieux
- les cadres aux catégories d'exécution
- les travailleurs français aux travailleurs immigrés...

Seulement voilà. La lutte de classes ne passe pas par là : elle oppose seulement des exploités à leurs exploités.

De tout temps la CGT défend le droit au travail des femmes sans discrimination et dans des conditions qui ne soient pas aliénantes, mais elle pose aussi avec force toutes les revendications qui se rattachent à la maternité.

Nombreuses sont les femmes qui font confiance à la CGT et qui militent activement dans ses rangs : la 4ème Conférence Internationale des Femmes Travailleuses qui a réuni à Issy-les-Moulineaux, 1500 déléguées en novembre dernier (et dont la radio et la télévision n'ont pas soufflé mot) a démontré la volonté des femmes de se faire entendre.

**" POUR AVOIR LE TEMPS"
ET LES MOYENS
DE VIVRE"**

Avez, filles comme elles, rejoignez les rangs de la C.G.T. : vous y aurez toute une place pour être triompher avec nous :

- la satisfaction de nos revendications
- la justice
- la Paix.

Le Bureau National

ETRE FEMME AUJOURD'HUI

Depuis quelques temps la plupart de ceux qui ont longtemps considéré la condition féminine comme un problème secondaire, annexe, dérivé, découvre LES FEMMES.

De M. Chaban-Delmas qui, en septembre dans son discours d'ouverture à la Chambre des Députés, parlait "de la France des Françaises", aux Etats Généraux de la Femme, organisés par le journal ELLE, en passant par des inévitables articles de journaux, émissions de radio et de Télévision, tout ce beau monde nous annonce ce que l'ère de l'égalité des sexes est arrivée :

A quoi correspond ce soudain engouement: est-ce enfin la prise de conscience de l'importance du rôle que jouent les Femmes comme créatrices de richesses nationales par leur travail et comme mères par les enfants qu'elles élèvent pour la Société de demain ?

Est-ce enfin, à travers la reconnaissance de ce double rôle social de la femme, l'affirmation d'une volonté de leur accorder des droits particuliers qui doivent s'y rattacher et d'aménager la société de manière à leur permettre de concilier harmonieusement leur vie familiale et professionnelle ?

Car, jetons un coup d'oeil sur la situation faite aux 5,500,000 travailleuses dans un pays moderne et en pleine expansion comme la France :

- près de 70% des femmes et jeunes filles ne gagnent pas 100,000 AF par mois
- sur 3 travailleuses payées au SMIC, 2 sont des femmes
- l'écart des salaires féminins et masculins est de 33,65%, toutes classifications comprises.
- 25% des jeunes filles seules exercent le métier appris.
- les conditions de travail sont inhumaines :

- la durée du travail en France est la plus longue d'Europe Occidentale
- les équipements ménagers collectifs sont inexistant
- les crèches sont d'une insuffisance criante
- les maternités pas assez nombreuses et surchargées
- les transports onéreux et exécrables

Dans la Fonction Publique si une égalité théorique existe entre le niveau des rémunérations et les carrières pour les femmes et les hommes, il n'en est pas moins vrai que c'est dans les petites catégories (C-D et auxiliaires) que se trouvent la majorité des femmes.

- que peu ou pas du tout de facilité leur est donnée pour préparer dans de bonnes conditions des concours.
- que les services sociaux sont squelettiques
- que le mi-temps vient d'être introduit qui, loin de régler les problèmes des femmes fonctionnaires aggrave encore les discriminations.

Aussi, de plus en plus nombreuses sont les travailleuses et donc les femmes fonctionnaires - qui n'acceptent pas cette situation, qui se posent des questions sur les raisons de leurs difficultés, et qui en trouve l'explication: c'est parce que tous les moyens

- ANTOINETTE : Le Journal féminin de la C.G.T -

Antoinette, seul journal syndical féminin édité dans le monde ne traite pas uniquement des problèmes essentiellement féminins tels que la mode, la cuisine et l'éducation des enfants, mais aussi des grands événements mondiaux actuels qui intéressent et passionnent l'opinion publique.

La diffusion de ce journal est un point capital pour la connaissance du syndicalisme tel que le conçoit et le pratique la C.G.T. Il nous aide en nous apportant la connaissance de nos droits, de nos possibilités et nous permet de comparer et d'apprendre les différents genres de vie des travailleuses dans le même pays.

Antoinette s'intéresse à tout, et au mois de juin paraîtra un article spécial sur les femmes dans la Fonction Publique. Nous espérons que chacune y sera sensible et que toutes le liront.

Lisez et faites lire Antoinette qui de la 1ère à la dernière page apporte l'espoir que notre condition de femmes et de femmes travailleuses peut et doit s'améliorer.

Paulette LEMONNIER.